

Direction régionale POITOU-CHARENTES AQUITAINE

Parvis Louis Armand - Gare Saint-Jean - 33080 BORDEAUX Cedex

Tél. : +33 (0)5 47 47 26 45 - +33 (0)5 47 47 19 63

Monsieur Nicolas POULOUIN
Président de Association Française de développement
des Véloroutes et Voies Vertes - AF3V -
23 rue Gosselet
59000 LILLE

Bordeaux, le 1er avril 2009

Monsieur le Président,

J'ai bien reçu votre courrier concernant votre demande de prise en compte des aménagements pour les vélos dans les futures rames TER.

Comme vous le savez, le Conseil Régional, Autorité Organisatrice du TER Aquitaine, définit et finance la politique en matière de transport régional.

La problématique vélo est un enjeu fort compte tenu de la croissance des modes de transports doux. On constate ainsi que les voyageurs avec vélo sont de plus en plus nombreux à bord des trains TER, ce qui n'est pas sans poser des problèmes de confort lors de sur occupation, en heures de pointe notamment.

En tant qu'exploitant, nous avons un rôle de conseil et d'expertise auprès du Conseil Régional et il est important de considérer l'intermodalité Train + Vélo dans l'ensemble de ses composantes : stationnement en gare, transport à bord des trains, services, mais aussi ponctualité des trains, sécurité des voyageurs, confort des voyageurs sans vélo, intégrité du matériel roulant et des vélos. D'autres alternatives peuvent être développées comme des abris « vélo », ou le libre accès à des vélos dans les gares d'extrémités de parcours.

C'est dans ce sens que nous travaillons avec le Conseil Régional afin de l'aider à définir son Plan Vélo pour les années à venir.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma considération distinguée.



Alain PETITPOISSON
DIRECTEUR DELEGUE TER AQUITAINE